



Sortir mon pere de psyciatrie après une signature de ma part

Par **valoupacal**, le **26/10/2014** à **15:14**

bonjour,mon père a était hospitalisé en urgence car il avait des propos délirant .IL A ÉTAIT VUE PAR UN PSYciatre qui ma sugèrer de le placer un psyciatrie il ma fait signer un document qui l'autorisé a le transférer .je voudrait revenir sur ma décision comment je peu faire. merci

ps: l'établissement dans lequel il se trouve et atroce est surtout beaucoup critiqué .

Par **Jibi7**, le **26/10/2014** à **15:59**

Via le medecin de famille ou de votre père demandez une expertise psychiatrique et une enquete sociale ou de l'ARS..

Si un diagnostic plus précis a pu être fait ensuite de l'origine de son délire (1er episode ou répété ?) il faudra alors vérifier que c'est bien en psy * qu'il doit passer !DAns certains cas cela peut être meme contr'indiqué meme sans mauvais traitements.

* on sait maintenant que certaines maladies tropicales mais aussi tres "locales" comme la maladie de Lyme provoquent parfois des bouffees délirantes ou des etats confus...